



PROTOCOLE STADE COLETTE BESSON

Document applicable à compter du 1^{ER} Décembre (évolution possible au 15 Décembre) établi en fonction du protocole de la FFA

But du protocole

Le but de ce protocole n'est pas de supprimer tout risque d'infection par le virus COVID-19, mais de le réduire en prenant des précautions avant, pendant et après la pratique de l'activité physique.

Il doit permettre à chaque licencié (e) pour la saison 2020-2021 du club de pratiquer l'athlétisme dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Les rassemblements conviviaux restent strictement interdits jusqu' à nouvel ordre

Modalités d'accueil au stade :

- Rendez-vous au stade **5 mn avant l'heure de l'entraînement** équipé d'un **masque** que chacun portera jusqu'au début de l'échauffement tout en respectant la distanciation physique.
- Nettoyage des mains au **gel** hydro-alcoolique amené par chacun avant et après l'entraînement et à chaque fois que ce sera nécessaire pendant l'entraînement.
- Les vestiaires resteront inaccessibles, d'où la nécessité de venir en tenue et avec sa bouteille d'eau

Attitudes à respecter par les athlètes (évolutions possibles en fonction de l'évolution de l'épidémie):

- Respecter et faire respecter les gestes barrières imposés à l'ensemble de la population.
- Respecter le positionnement de son groupe sur le stade.
- Respecter les interdictions d'accès aux différents locaux et aux points d'eau.
- Ne pas cracher.
- Conserver le matériel affecté pendant la séance (engins de lancer, médecine-ball, starting-blocks.)
- Respecter la plage horaire de son entraînement et quitter rapidement le stade à la fin du créneau.

Conditions spécifiques d'utilisation de la salle de musculation

- Accès limité aux athlètes de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles

Toute personne (athlète, entraîneur, bénévole) présentant des symptômes d'infection ou ayant été testée positive devra en informer le secrétariat du club (francois.goueffon@sfr.fr ou 0626350483) dans les meilleurs délais.

Les entraînements ne pourront se poursuivre que si nous respectons tous, scrupuleusement les règles édictées par le présent règlement. Nous comptons sur la responsabilité de tous. Ces règles pourront être modifiées en fonction de l'évolution de la pandémie.

Chaque entraîneur est référent COVID de son groupe d'entraînement. Il a pour mission de faire respecter ce protocole et d'informer le comité directeur des problèmes rencontrés.